



2027

=
=



LE PROJET EDUCATIF

2022
2027



Sommaire

- 1 | **L'édito** p.04
- 2 | **Nos valeurs** p.05
- 3 | **Profil socio-démographique** p.06
- 4 | **Nos ambitions** p.19
- 5 | **Gouvernance et évaluation du projet** p.26

LE PROJET ÉDUCATIF

2022
2027

01

L'édito

S'éveiller, s'émanciper, s'épanouir à Grenoble

L'éducation est un bien commun central et vulnérable. La préserver, la chérir est une responsabilité collective, car c'est elle qui permet à chaque enfant, à chaque jeune puis à chaque adulte de devenir un.e citoyen.ne éclairé.e: toute rupture dans l'offre éducative porte des conséquences en termes de lutte contre les inégalités. Au contraire, un parcours éducatif cohérent et partagé est l'une des conditions de l'égalité des droits, d'un sentiment d'appartenance commun et de la cohésion de notre société.

La Ville et son centre communal d'action sociale (CCAS) ont élaboré en commun un projet éducatif global qui doit permettre l'accès pour chaque enfant, jeune et adulte Grenoblois.e à un parcours éducatif de qualité. L'ambition partagée de la ville et du CCAS, en plaçant la lutte contre les inégalités au centre des actions menées, est justement que chacun.e puisse jouir de l'ensemble de ses droits, dans un contexte d'urgence climatique qui nécessite de repenser le rapport de chacun à la planète.

Ce projet éducatif propose des clefs pour que chacun.e, quel que soit son âge ou sa situation, puisse se construire, évoluer dans la ville, et contribuer à la vie de la cité. Ses dispositions sont vouées à irriguer l'ensemble des politiques publiques et les relations contractuelles avec les partenaires de la Ville et de son CCAS.

Dans ce cadre, l'éducation populaire joue un rôle clef. Espace de possibles en complément de la famille

et de l'école, elle sera soutenue en ce qu'elle est la possibilité: de progresser à tous les âges de la vie, en prenant conscience des aptitudes de chacun.e, de développer la personnalité de chacun.e dans la convivialité en favorisant l'ouverture au collectif, au monde, aux idées, de devenir un.e citoyen.ne actif et responsable.

Pour Grenoble, labellisée par l'UNICEF Ville Amie des Enfants, ce bien commun qu'est l'éducation repose sur une alliance éducative. Cette communauté composée d'enfants, de jeunes, de parents, d'associations, de professionnels de l'éducation, de la santé, du social et de l'animation, ainsi que des institutions partenaires, sera réunie au sein de l'Assemblée éducative.

Le projet éducatif est composé d'un état des lieux, de la déclinaison des trois ambitions que sont de permettre à chacun de s'épanouir et bien grandir en luttant contre les inégalités, d'agir pour une coopération éducative de la naissance à l'âge adulte, et de favoriser l'émancipation de l'enfant et du jeune comme écocitoyen en développant son pouvoir d'agir.

Le projet éducatif sous-tend et se déclinera dans l'ensemble des projets contractuels de la Ville et du CCAS comme le PEDT (projet éducatif territorial de l'article D. 521-12 du code de l'éducation), ou la CTG (convention territoriale globale avec la CAF), le projet éducatif petite enfance et les projets sociaux des MDH.



Annabelle Bretton
Adjointe à l'éducation populaire, à la jeunesse et à la démocratie ouverte



Christine Garnier
Adjointe aux écoles et au quartier de l'école Le Verderet



Nicolas Kada
Adjoint à la coordination de l'action sociale et au quartier de l'école Paul-Painlevé



Sylvie Fougères
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance et au quartier de l'école Le Lac

02

Nos valeurs

Le projet éducatif de Grenoble repose sur trois valeurs politiques fortes. Ces dernières sont transposées en ambitions éducatives fondées sur les grandes orientations du mandat, le dialogue régulier des quatre élu.e.s pilotes du projet éducatif et d'un diagnostic de territoire concerté. Celui-ci est nourri d'un constat social approfondi, et enrichi de la parole d'enfants, de jeunes et de parents, recueillie par la Ville.

La lutte contre les inégalités est au centre de ce projet éducatif, qui tient compte de la complexité du contexte climatique, économique et social. Il est notre boussole pour aider les enfants et les jeunes grenoblois.e.s à bien grandir, les accompagner vers l'émancipation et la résilience, le soin des autres et le sentiment d'appartenance à la société.

Les trois valeurs sous forme de mots d'ordre sont les suivantes :

- 1 | **une ville éducatrice résiliente,**
- 2 | **une ville éducatrice inclusive et solidaire,**
- 3 | **une ville éducatrice émancipatrice et citoyenne.**

La protection des biens communs est le premier axe du projet de mandat 2020-2026. Il implique de tracer des voies vers une ville résiliente, qui réduit les causes du bouleversement climatique et en anticipe les effets - un élément fondamental de l'avenir des jeunes. Appliquée au projet éducatif, la protection des biens communs appelle la construction d'une ville à hauteur d'enfant : des espaces publics partagés, des cours d'écoles végétalisées, des écoles environnées de zones piétonnes accordant ainsi plus de « places aux enfants », des établissements scolaires et sportifs rénovés de façon

exemplaire. Une ville à hauteur d'enfant propose une éducation à l'environnement, à l'éthique animale et au respect des espaces naturels. Une ville à hauteur d'enfant leur propose un air de qualité et poursuit l'objectif d'une alimentation 100% bio et locale en restauration collective.

La garantie de toutes les sécurités, deuxième axe du projet municipal, couvre celles du quotidien, mais aussi les droits fondamentaux des enfants et des jeunes et la protection des plus vulnérables et des plus précaires. En matière d'éducation, les déclinaisons sont multiples : tarification sociale des services publics, accueil digne des personnes exilées, prévention et éducation sanitaire (nutrition, activité physique, rythmes de vie, usage du numérique, sensibilisation aux conduites addictives), prévention routière à travers l'apprentissage du "savoir rouler à vélo" avant l'entrée en 6^{ème}...

À l'avant-garde de tous les changements, il est logique que Grenoble ait choisi pour troisième axe de son projet municipal **l'émancipation**. Aussi, l'éducation populaire est au cœur des politiques publiques. À ce titre, les enfants et les jeunes sont associés à la construction de leur ville, les aménagements et activités pensés pour être accessibles à tous-tes. Ville sportive, au cœur des Alpes, Grenoble assure le droit au sport et à la montagne pour le plus grand nombre. Ville ouverte, Grenoble est un territoire de partage et de culture offrant de multiples espaces de développement artistique et de création culturelle. Ville émancipatrice, Grenoble porte une attention particulière aux tout-petits et à leur famille, au soutien de la fonction parentale et à la socialisation des enfants pour une transition douce vers l'école maternelle. Grenoble se donne l'ambition d'être à la hauteur des talents et engagements des adolescent-es de la ville, proposant des lieux où les jeunes sont pilotes de leurs propres projets. Elle se donne pour objectif la construction d'un parcours citoyen municipal qui permette à toutes les jeunes de découvrir les services publics et de s'impliquer dans la vie citoyenne et collective.

03

Profil socio-démographique

Ce portrait présente les principales données les plus récentes issues du recensement de l'Insee (RP 2018) et des fichiers de la Caisse d'allocations familiales de l'Isère (2020). Ont également été mobilisées quelques données produites par la Ville et le CCAS de Grenoble (directions de la santé scolaire, de la relation citoyenne, de la petite enfance).

Pour toute question :
observation-sociale
@ccas-grenoble.fr

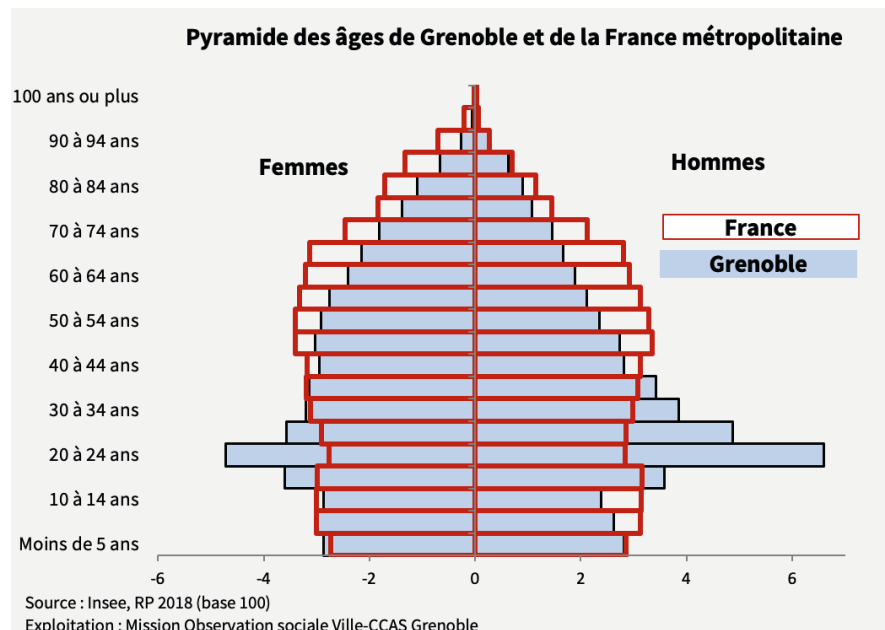
CARTE DE LOCALISATION
DES SECTEURS DE LA VILLE
DE GRENOBLE



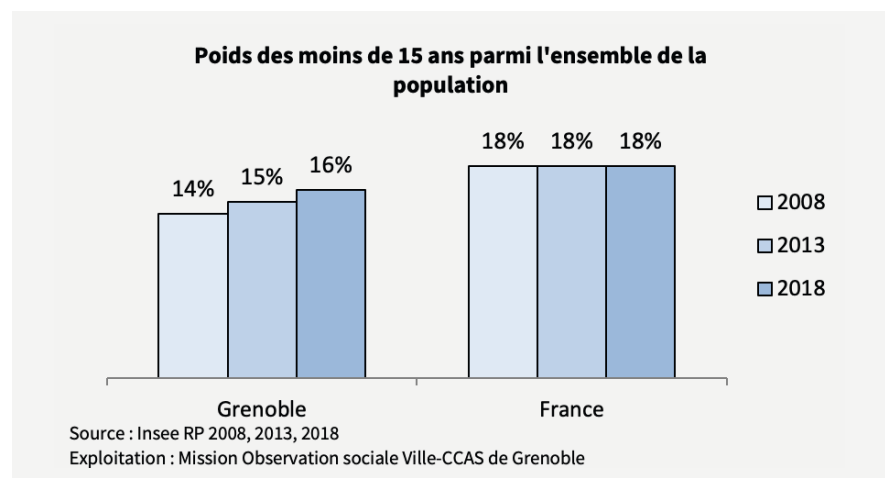
CHIFFRES CLÉS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE	GRENOBLE		DÉPARTEMENT	FRANCE
	Effectif	Taux	Taux	Taux
DÉMOGRAPHIE				
PETITE ENFANCE				
Nb naissances (Etat civil, de Grenoble 2021)		1 779	–	
Population 0-2 ans (Insee, 2018)	5 335	3%	3%	3%
Population 3-5 ans (Insee, 2018)	5 231	3%	4%	4%
ENFANCE				
Population 6-10 ans	7 987	5%	7%	6%
Population 11-17 ans	10 420	7%	9%	9%
FAMILLE				
Familles avec enfants de -25 ans	18 326	52%	53%	51%
dont familles monoparentales	6 882	38%	27%	31%
dont familles nombreuses	3 582	20%	18%	18%
JEUNESSE				
Population 18-24 ans	27 916	18%	9%	8%
Etudiant-es	24 843	16%	5%	5%
PRECARITE ET CONDITIONS DE VIE				
ACTIVITE (Insee, 2018)				
Enfants de familles employés et ouvriers	15 180	42%	43%	46%
Enfants de familles cadres/prof int	15 801	44%	43%	38%
Taux de chômage	–	15%	11%	13%
Taux de chômage 15-24 ans	–	26%	23%	27%
Jeunes ni en emploi, ni en formation (neet)	2 343	8%	15%	19%
REVENUS (Filosofi, 2019)				
Revenu médian des couples avec enfant(s)		21 530 €	23 520 €	22 570 €
Revenu médian des familles monoparentales		16 540 €	17 810 €	16 990 €
Taux de pauvreté des couples avec enfant(s)	–	20%	10%	13%
Taux de pauvreté des familles monoparentales	–	32%	25%	29%
PRECARITE (Caf, 2020)				
Enfants 0-2 ans vivant dans une famille monoparentale	883	18%	12%	16%
Enfants 0-2 ans vivant dans une famille à bas revenus	1 742	36%	21%	27%
Admission des familles en EAJE CCAS de Grenoble sous le seuil de bas revenus (2021)	411	47%	–	–
Allocataires de moins de 30 ans à bas revenus (parmi ensemble allocataires)	6 807	13%	7%	8%
SANTE ET HANDICAP				
COUVERTURE SANTE (CNAM, 2020)				
0-18 ans bénéficiaires de la C2S (ex CMUC et ACS)	7 247	28%	–	25%
18-25 ans bénéficiaire de la C2S	2 483	16%	–	16%
DEPISTAGE SANTE SCOLAIRE (2020-21)				
Nb enfants vus (parmi ens enfants scolarisés en GS)	1 599	93%	–	–
Nb d'avis pour surpoids (GS)	140	9%	–	–
Nb d'avis pour trouble visuel (GS)	176	11%	–	–
Nb d'avis dentaires à partir de une carie (GS)	143	9%	–	–
Nb élèves bénéficiant d'un PAI (ens effectif scolaire)	586	4%	–	–
HANDICAP				
Enfants bénéficiaires de l'AAEH (parmi les moins de 20 ans)	713	2,0%	1,8%	2,1%

3.1 | Principales tendances démographiques

Avec près de 158 000 habitant-es selon le dernier recensement Insee, Grenoble enregistre une légère baisse démographique (soit une baisse de -0,3% par an entre 2013 et 2018). À l'inverse de la moyenne nationale, qui enregistre une légère hausse de sa population sur la même période (+0,4%), à Grenoble, le solde migratoire négatif (-8 600) n'est pas compensé par le solde naturel positif (+6 000).



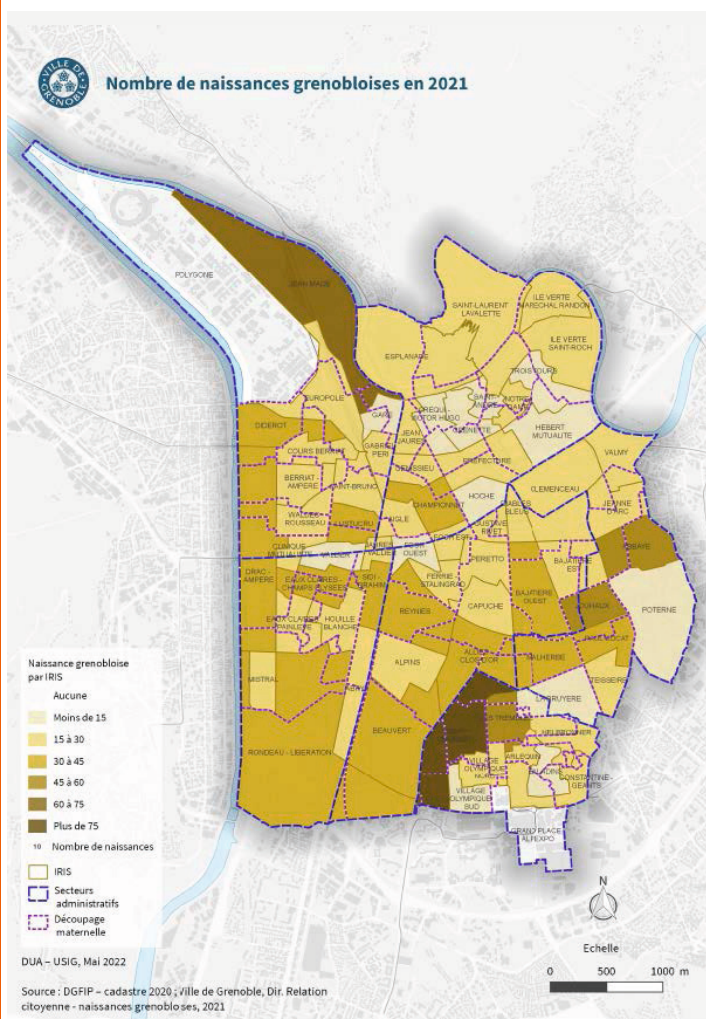
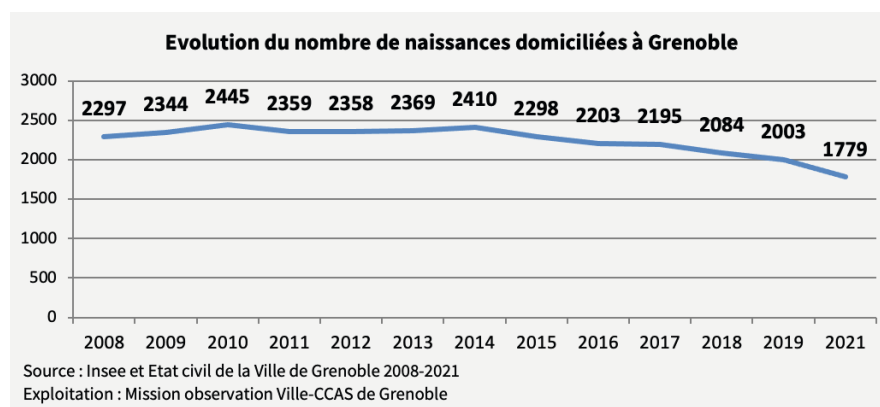
La population se distingue de la moyenne nationale par une sous-représentation des enfants âgés de moins de 15 ans, et une nette surreprésentation des jeunes et jeunes adultes âgés de 15 à 40 ans, une tranche d'âge majoritairement occupée par des étudiant-es et jeunes actif-ves. La part des moins de 15 ans tend toutefois à se rapprocher de la moyenne française ces dernières années.



À l'image de la tendance nationale, Grenoble enregistre une baisse du nombre de naissances

Depuis 2014, Grenoble enregistre une baisse du nombre de naissances domiciliées sur son territoire. Cette tendance s'inscrit dans une dynamique observée à l'échelle nationale : depuis 10 ans en France, le nombre de naissances est en baisse : entre 2010 et 2020 la France a enregistré une baisse d'environ -100 000 naissances, soit -13 % de naissances en moins sur la période, une évolution proche de celle de Grenoble (-15%). Toutefois, plus récemment, après une baisse conjoncturelle des naissances lors du premier confinement, l'année 2021 a vu l'effectif des naissances augmenter à nouveau¹ ; l'État civil de Grenoble a enregistré quant à lui une nouvelle baisse en 2021, soit 1 780 naissances grenobloises (220 de moins qu'en 2019).

¹ France stratégie, Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, « Tendances et panoramas des familles aujourd'hui en France », septembre 2021



En 2021, pour 1 000 habitant-es, Grenoble enregistre en moyenne 11 naissances. Les Secteurs 2 et 3 se situent sous la moyenne grenobloise, tandis que le Secteur 6 est au-dessus (15 naissances pour 1 000 habitant-es).

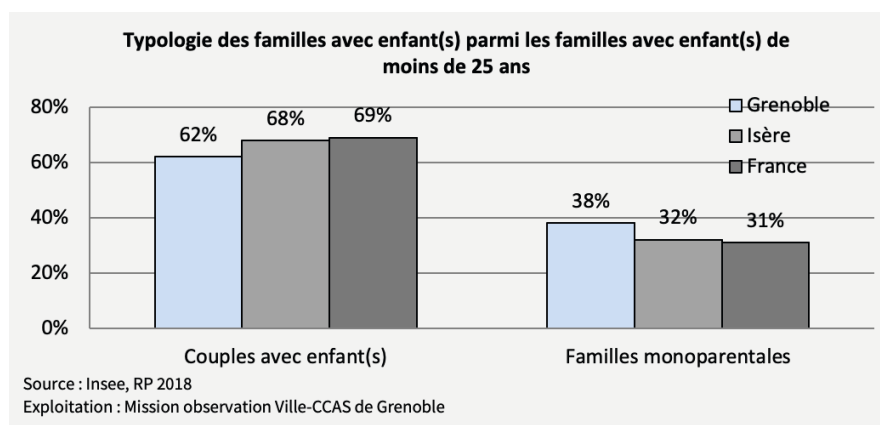
	Nombre de naissances en 2019	Nombre de naissances en 2021	Taux pour 1 000 habitant-es (%)
Grenoble	2001	1779	11
Secteur 1	366	349	13
Secteur 2	363	321	9
Secteur 3	255	255	9
Secteur 4	444	359	11
Secteur 5	249	258	13
Secteur 6	324	267	15

Source : État civil de Grenoble (2021) et Insee (2018)
Exploitation : Unité SIG de la Ville de Grenoble

Les quartiers qui enregistrent le nombre le plus important de naissances en 2021 sont Vigny Musset (106 naissances), Jean Macé (68 naissances), les Trembles (51 naissances), Abbaye, Jouhaux et Beauvert (45).

Une surreprésentation de familles monoparentales, et une hausse du nombre de familles nombreuses

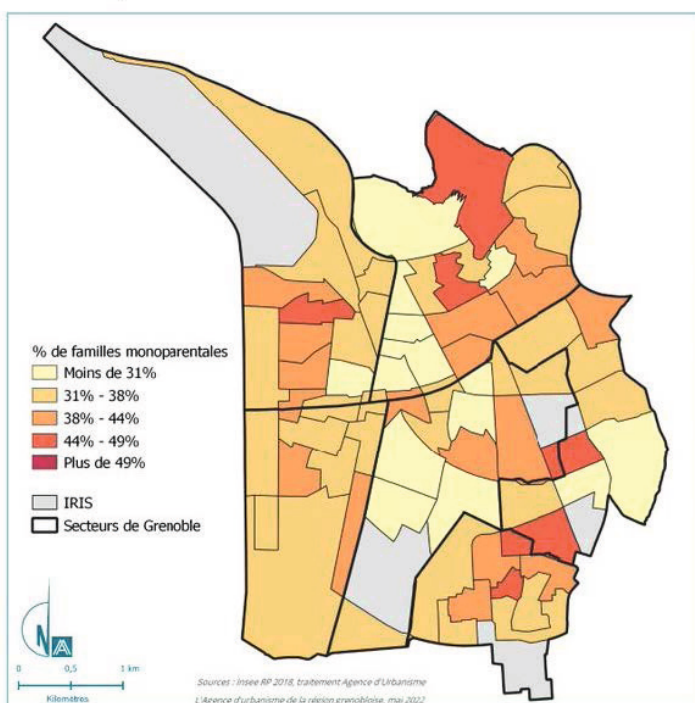
À l'échelle nationale comme à Grenoble, le nombre de familles avec enfant(s) enregistre une augmentation (+1% pour Grenoble, +2% pour la France métropolitaine). Ainsi, en 2018, près de 18 000 familles avec enfant(s) âgé(s) de moins de 25 ans habitent Grenoble. 62% de ces ménages sont des couples avec enfant(s) (soit 13 349 familles) et 38% sont des familles monoparentales (soit 6 882 familles).



Depuis 30 ans, le nombre et la proportion de familles monoparentales augmente en France, même si la tendance ralentit sur la période récente. Une famille sur quatre est concernée par la monoparentalité en France, dont 83% sont des mères avec enfant(s). Cette proportion est légèrement plus élevée au sein des grandes agglomérations, et atteint ainsi 38% à Grenoble (contre 30% en France), soit environ 6 880 familles (170 de plus qu'en 2013).

Les familles monoparentales sont surreprésentées dans le Secteur 6 (40%). Certains quartiers accueillent près de 50% ou plus : Clinique Mutualiste, Arlequin, La Bruyère, Jouhaux, Grenette, Cours Berriat et Saint-Laurent-La-valette.

Présence de familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) en 2018



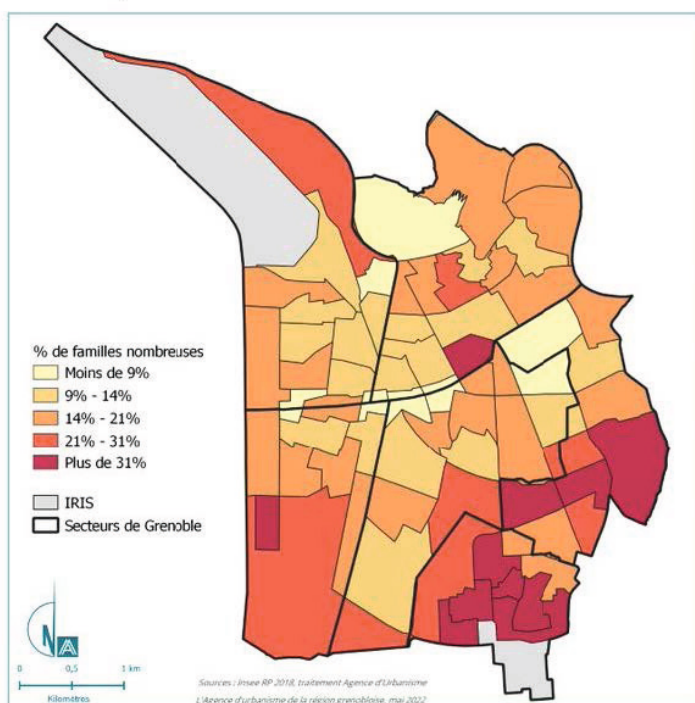
% de familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) en 2018 et évolution annuelle moyenne 2013-2018

- > Grenoble
38% de familles monoparentales, + 0,5% par an
- > France métropolitaine
31% de familles monoparentales, +2,2% par an



Parmi les familles avec enfant(s) grenobloises, 3 580 d'entre elles, soit 20 %, sont des familles nombreuses (constituées de 3 enfants ou plus), en couple ou monoparentales. Cette proportion est similaire dans l'ensemble des métropoles françaises mais leur nombre connaît une augmentation ces dernières années à Grenoble (+2 %) tandis qu'il stagne à l'échelle du département de l'Isère et de la France métropolitaine.

Présence de familles de 3 enfants ou plus parmi les familles avec enfant(s) en 2018



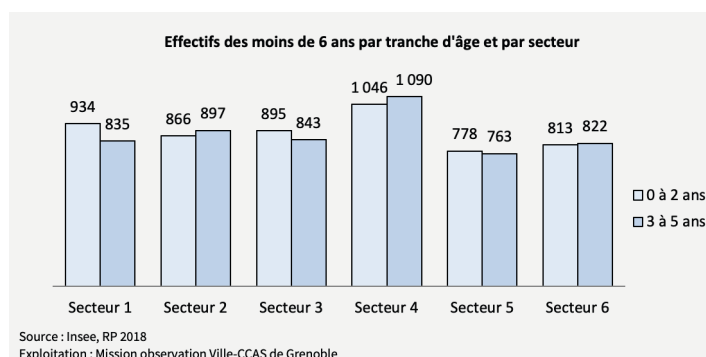
Familles de 3 enfants ou plus parmi les familles avec enfant(s) en 2018 et évolution 2013-2018

- > Grenoble : 20%, +2% par an
- > France métropolitaine : 18%, +0.0% par an

Les familles nombreuses sont surreprésentées dans les Secteurs 5 et 6 (elles représentent respectivement 26 % et 33 % des familles avec enfant[s]) ; certains quartiers en accueillent plus de 30 % ; ils sont majoritairement situés dans ces secteurs, à l'exception de Mistral et Hoche.

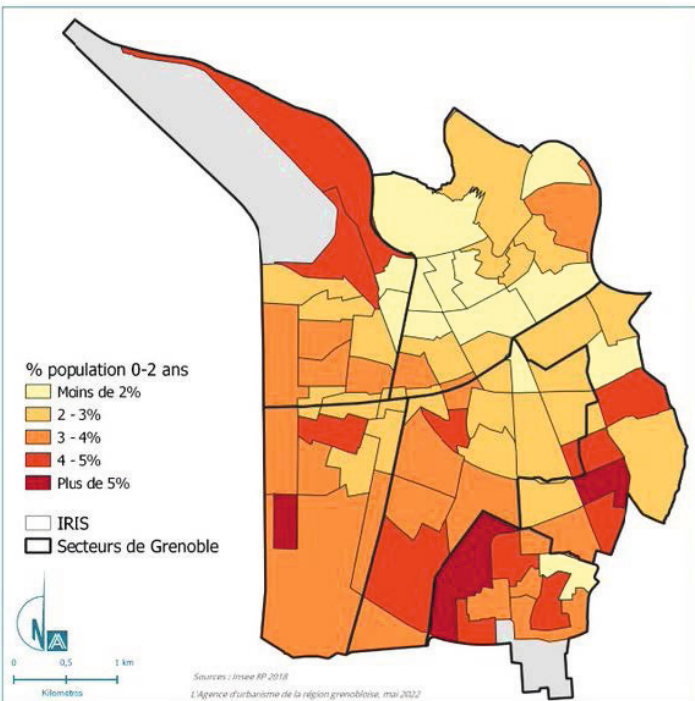
Une baisse du nombre des enfants âgés de moins de 6 ans à Grenoble, avec toutefois des disparités selon les secteurs, et un poids démographique qui reste stable

Grenoble compte 10 600 enfants âgés de moins de 6 ans selon le dernier recensement Insee de 2018 ; ils représentent 7 % de la population grenobloise, une proportion identique à celle de la France métropolitaine et d'autres villes qui présentent des caractéristiques similaires (Saint-Étienne, Tours, Clermont-Ferrand ou encore Toulon). Cette proportion atteint 9 % dans le Secteur 6, contre 5 % dans le secteur 2. Le Secteur 4 présente quant à lui l'effectif le plus élevé, alors même qu'il n'est pas le secteur le plus peuplé.



Certains quartiers accueillent en proportion davantage d'enfants âgés de moins de 6 ans, majoritairement situés au sud de Grenoble (avec toutefois l'exception de certains quartiers situés au nord comme la Presqu'île) : c'est le cas de Mistral (13%), Paul Cocat et Teisseire (12%), Vigny Musset et Village Olympique nord (10%).

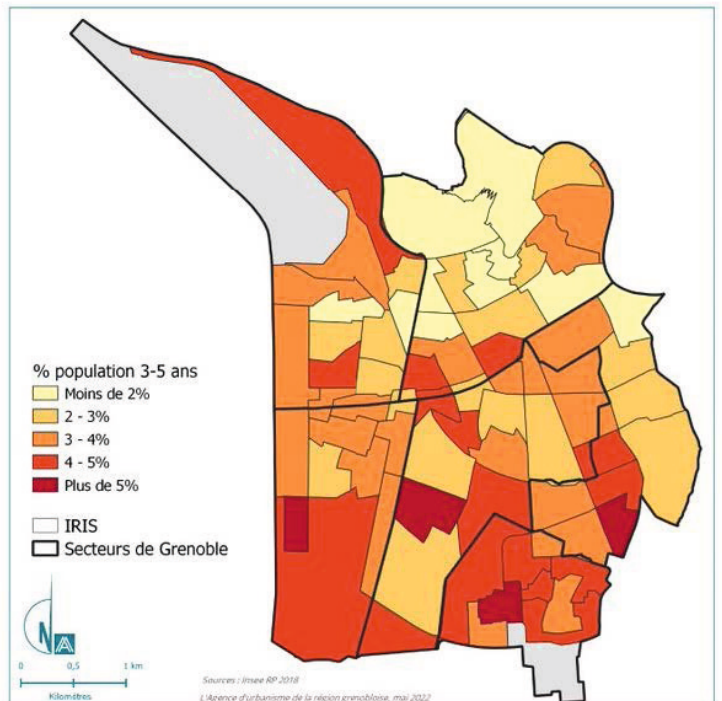
Population de 0 à 2 ans en 2018



Poids de la population de 0-2ans dans la population municipale en 2018

- > Grenoble : 3%
- > France métropolitaine : 3%

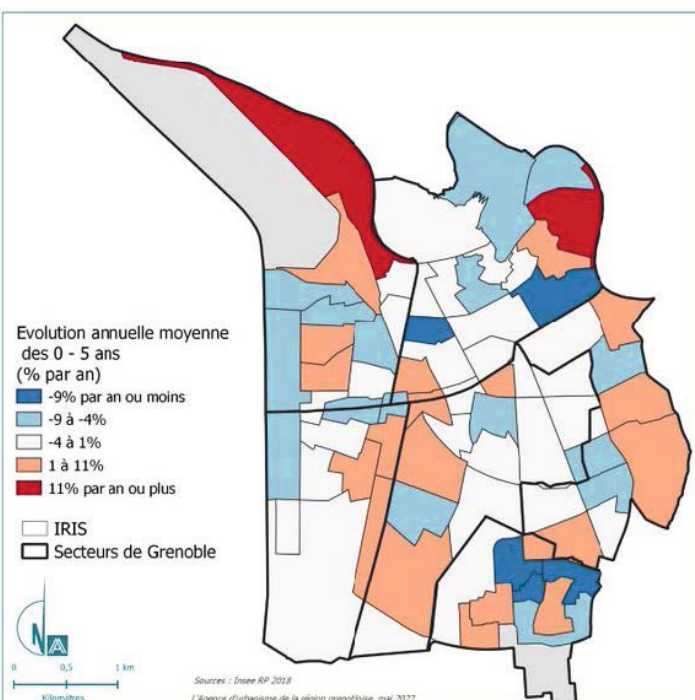
Population de 3 à 5 ans en 2018



Poids de la population de 3-5ans dans la population municipale en 2018

- > Grenoble : 3%
- > France métropolitaine : 4%

Evolution de la population de moins de 6 ans entre 2013 et 2018



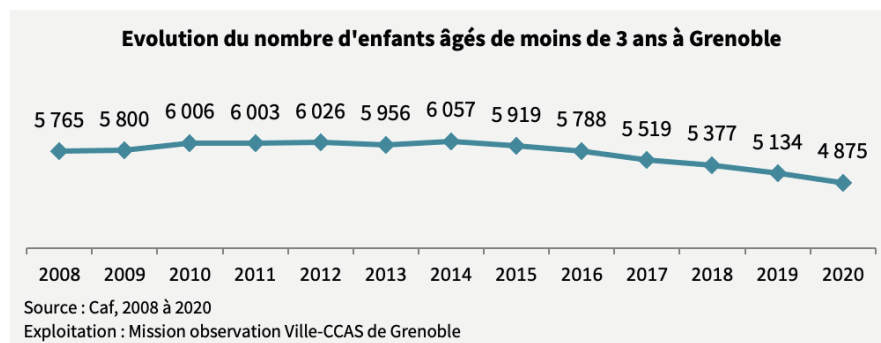
Le poids démographique des 0-6 ans reste le même en 2013 et en 2018. Néanmoins, sur cette période, leur effectif a diminué de -1,3% par an, une tendance proche de celle observée à l'échelle du département et de la France métropolitaine. Deux quartiers, Île Verte Saint Roch (qui inclut la ZAC Blanche Monnier) et Jean Macé, se distinguent par une hausse plus importante de l'effectif des moins de 6 ans, expliquée en partie par les constructions récentes. Ainsi, le Secteur 1 est le seul à enregistrer une augmentation du nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans.

Evolution de la population de moins de 6 ans entre 2013 et 2018

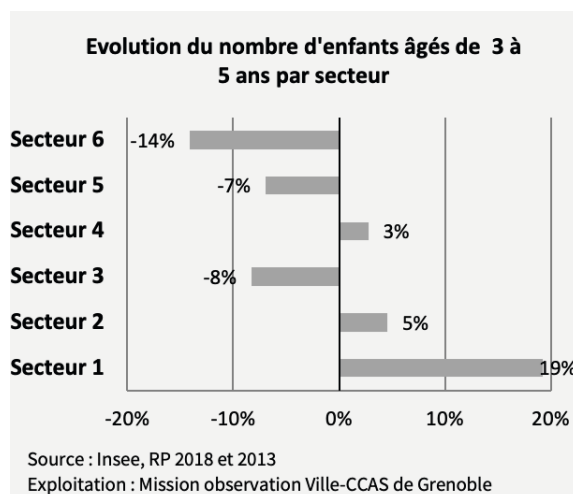
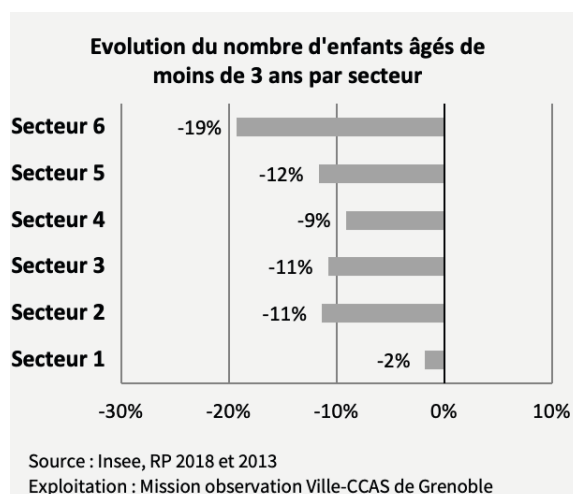
- > Grenoble : -1.3% par an
- > Secteur 1 : +1.3% par an
- > Secteur 2 : -1% par an
- > Secteur 3 : -2.0% par an
- > Secteur 4 : 1% par an
- > Secteur 5 : -2% par an
- > Secteur 6 : -3.6% par an

- > France métropolitaine : -1.0% par an

Cette baisse s'observe plus particulièrement depuis 2014 chez les enfants âgés de moins de 3 ans. Elle devrait se poursuivre ces prochaines années compte tenu de l'évolution du nombre de naissances présentée ci-dessus, même si certains quartiers pourront s'en distinguer avec la livraison de nouveaux logements et l'arrivée de nouvelles populations.



L'ensemble des secteurs connaissent cette tendance chez les moins de 3 ans sur la période récente (2013-2018), à l'inverse des 3-5 ans dont leur effectif augmente dans les Secteurs 4, 2 et 1.

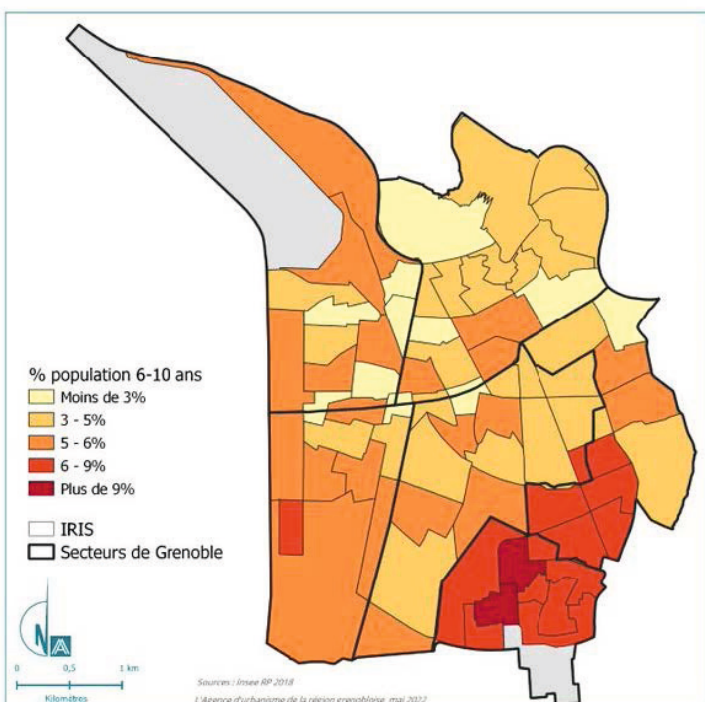


Une surreprésentation des enfants âgés de 6-17 ans au sein des secteurs sud de Grenoble

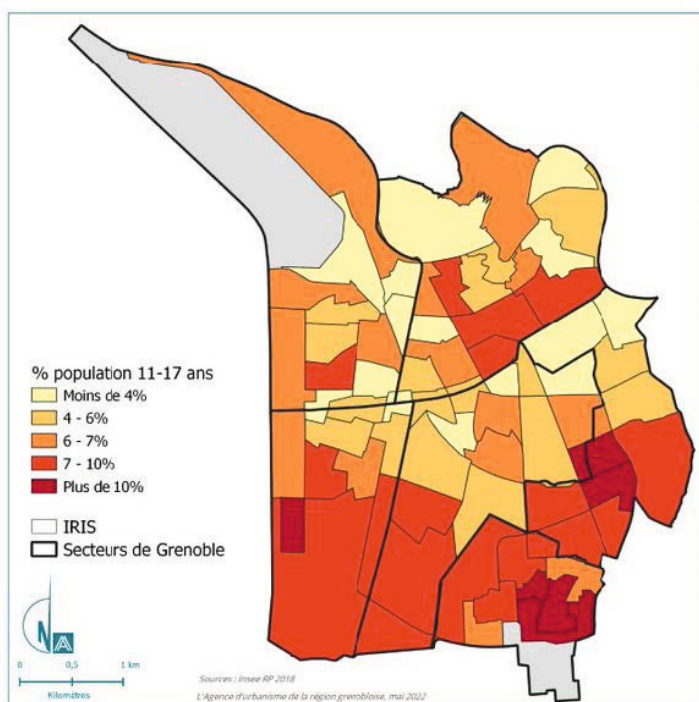
Les enfants âgés de 6 à 17 ans représentent quant à eux 12 % de la population communale (soit près de 18 000 enfants), contre 16 % à l'échelle du département. Leur effectif est en augmentation ces dernières années ; en effet, les 6-10 ans ainsi que les 11-17 enregistrent sur la dernière période de recensement une hausse de leur effectif, respectivement +7 % et +12 % (soit plus fortes qu'en Isère : +2 % et +4 %). Cette augmentation est notamment due à l'avancée en âge des enfants nés dans les années 2000 à 2010, période à laquelle la France, y compris Grenoble, a enregistré un pic démographique.

Les 6-17 ans sont surreprésentés dans les quartiers situés au sud de Grenoble, mais également dans certains quartiers des secteurs 1 et 2.

Population de 6 à 10 ans en 2018



Population de 11 à 17 ans en 2018



Poids de la population de 6-10ans dans la population municipale en 2018

- > Grenoble : 5%
- > France métropolitaine : 6%



Poids de la population de 11 -17 ans dans la population municipale en 2018

- > Grenoble : 7%
- > France métropolitaine : 9%



Une surreprésentation des jeunes âgés de 18-24 ans, majoritairement étudiant-es

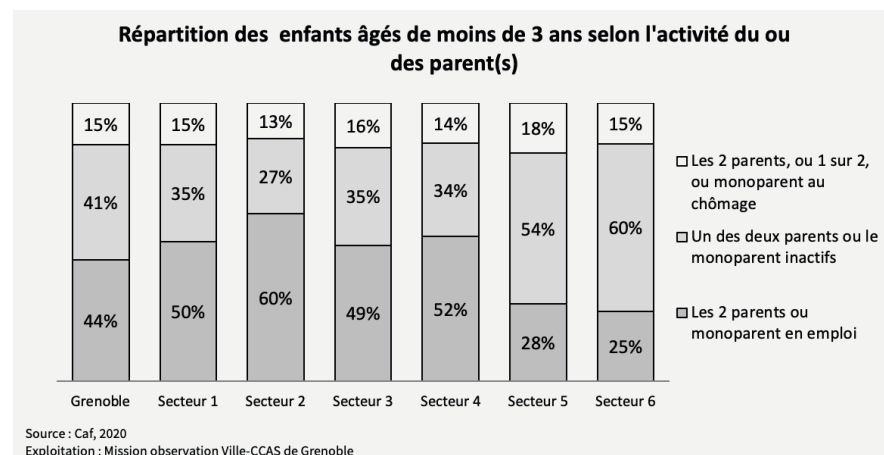
En 2018, les 29 258 jeunes âgé-es de 18-24 ans vivant à Grenoble représentent 18 % de la population totale (contre 9 % en Isère et 8 % en France). Ces jeunes sont surreprésentés au nord du territoire, dans les Secteurs 1 et 2. Grenoble se caractérise tout particulièrement par sa proportion d'étudiant-es dans l'ensemble de la population grenobloise ; elle atteint 15 %, contre 5 % en Isère et en France. Parmi les 24 843 étudiant-es qui habitent Grenoble, 19 562, soit 8 jeunes sur 10, ont entre 18 et 24 ans.

3.2 | Profil socio-économique des familles et disparités territoriales

Plusieurs approches permettent d'appréhender le niveau de vie d'une population : celle en condition de vie (emploi, condition de logement, santé, ...), celle plutôt monétaire (revenus disponibles, taux de pauvreté, ...) ou encore l'approche administrative (bénéficiaires des minima sociaux)². Afin de connaître le niveau de vie des enfants, plusieurs indicateurs peuvent être mobilisés, la plupart en lien avec la situation socio-économique des familles.

² Mission Observation Ville et CCAS de Grenoble, Analyse des besoins sociaux Les Précarités, 2020.

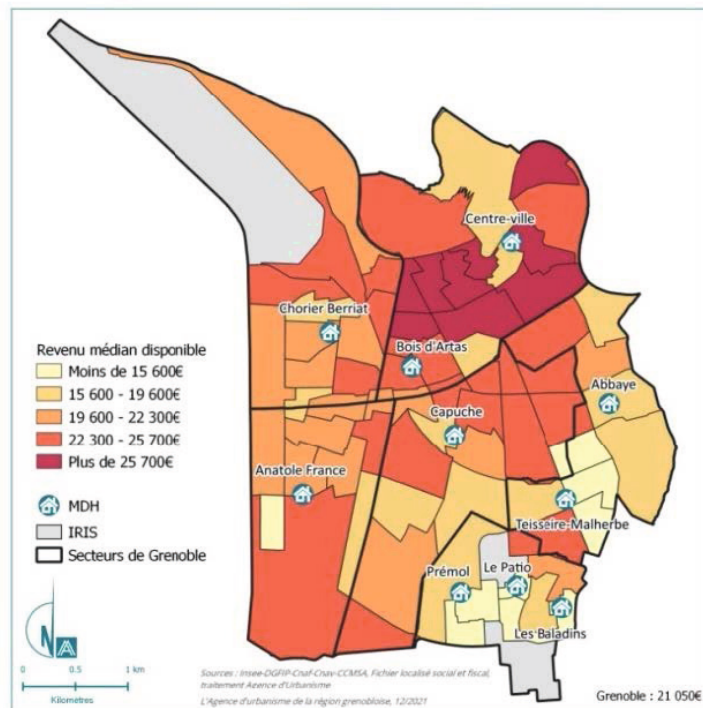
En 2020, parmi les allocataires CAF âgés de moins de 3 ans, 56 % ont au moins un de leurs parents ou leur parent (en cas de famille monoparentale) inactif ou au chômage, contre 48 % à l'échelle de la France métropolitaine. La proportion d'enfants ayant son ou ses parents inactifs (c'est-à-dire pas en recherche d'emploi) atteint 60 % dans le Secteur 6 et 54 % dans le Secteur 5 (contre 41 % à l'échelle du territoire). Les enfants ayant son ou ses parents en recherche d'emploi sont quant à eux surreprésentés dans le Secteur 5 (près d'un enfant sur cinq), et le secteur 3.



³ L'unité de consommation permet de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles différentes. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'OCDE qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Cette échelle d'équivalence (dite de l'OCE) tient compte des économies d'échelle au sein du ménage.

Grenoble présente un revenu médian disponible par unité de consommation³ de 21 170€ pour l'ensemble des ménages, contre 23 000€ en Isère. L'écart entre les familles avec enfant(s) (21 530 €) et les familles monoparentales (16 540 €) témoignent de la fragilité socio-économique de ces dernières. D'ailleurs, ce sont dans les quartiers dans lesquels la part de familles monoparentales est la plus forte que le revenu médian disponible est également le plus faible (moins de 15 600 €) : à Jouhaux, Arlequin et Village Olympique Nord.

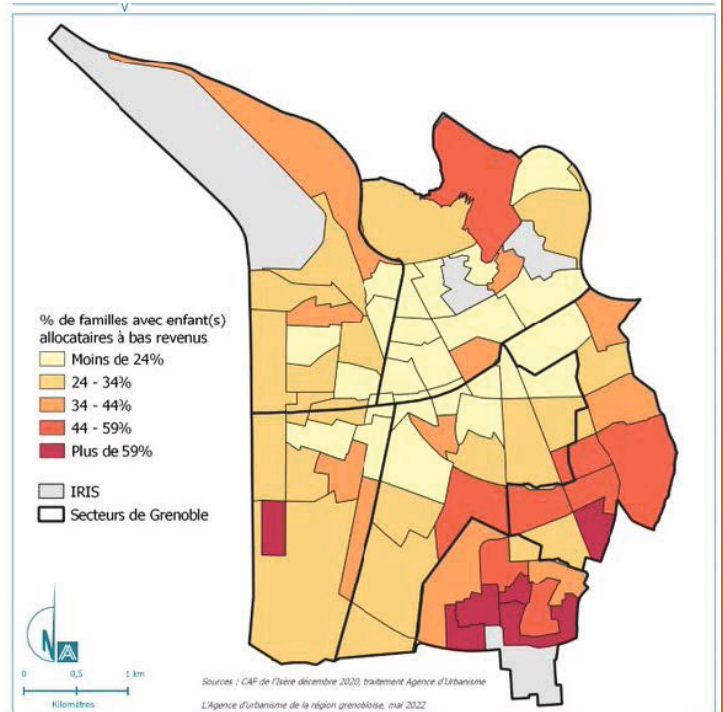
Revenu médian disponible en 2018



Comme à l'échelle nationale, les familles monoparentales sont davantage exposées à la pauvreté que l'ensemble des ménages ; le taux de pauvreté atteint 32 % pour les familles monoparentales, contre 20 % pour l'ensemble des ménages.

Grenoble accueille davantage de familles précaires qu'à l'échelle nationale ou qu'à l'échelle du département de l'Isère ; en effet, 36% des familles avec enfant(s) vivent sous le seuil de bas revenus (soit 1 105 € par unité de consommation en 2020), contre 28 % à l'échelle nationale et 23 % à l'échelle du département. Cette part s'élève à 58 % chez les familles monoparentales (contre 53 % à l'échelle nationale). En lien avec les niveaux de revenus par quartier, et la surreprésentation des familles monoparentales dans certains secteurs, ces familles en situation de fragilité économique sont surreprésentées au sud de Grenoble, mais également dans certains quartiers au nord (Cours Berriat, Hoche, Saint-Laurent-Lavalette ...).

Présence de familles avec enfant(s) étant allocataires à bas revenus parmi l'ensemble des familles allocataires avec enfant(s) de la Caf en 2020

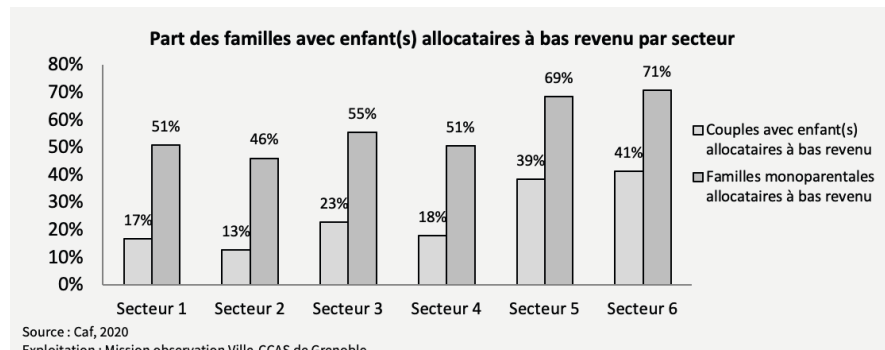


% de familles avec enfant(s) allocataires à bas revenus en 2020

- > Grenoble : 36%
- > France Métropolitaine : 28%

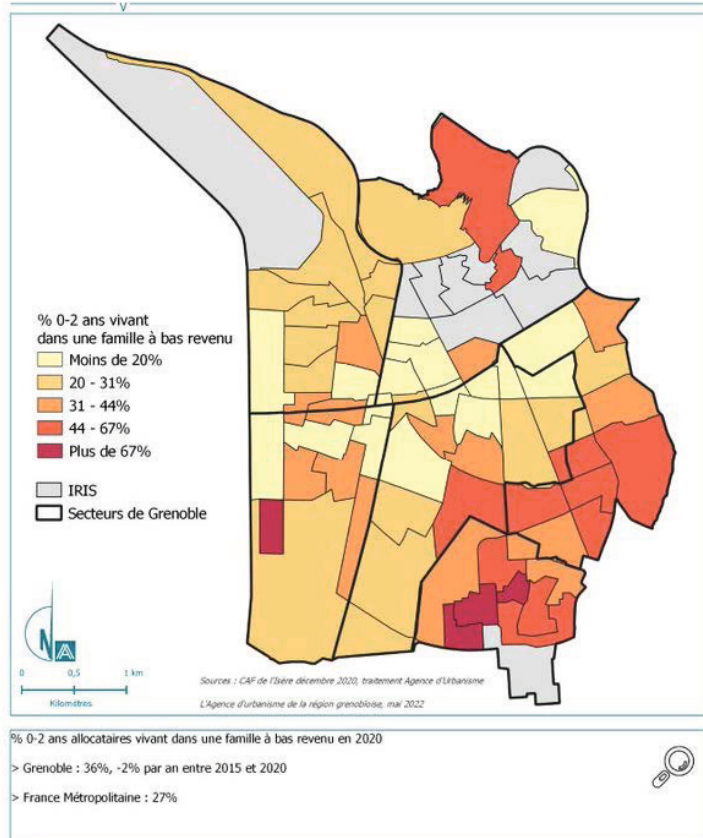


Cette fragilité est plus importante encore dans les secteurs 5 et 6 où près de 70 % des familles monoparentales se situent sous le seuil de bas revenu (tandis qu'elles représentent une moyenne proche de Grenoble dans les autres secteurs).



Ainsi la part d'enfants âgés de moins de 3 ans vivant sous le seuil de bas revenus est également supérieure à celles des moyennes nationale et départementale : 36 % vivent dans une famille qui se situe sous le seuil de bas revenu (contre 21 % en Isère, et 27 % en France) ; leur effectif est en baisse entre 2015 et 2020 (moins 220 enfants environ), mais leur proportion augmente (33 % en 2015). Elle dépasse 50 % dans les Secteurs 5 et 6 et atteint jusqu'à plus de 80 % dans les quartiers Politique de la ville.

Présence de d'enfants de 0 à 2 ans vivant dans une famille à bas revenus parmi l'ensemble des enfants de 0 à 2 ans de la Caf en 2020



3.3 | Inégalités sociales de santé

Une surreprésentation des enfants bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire à Grenoble en 2020

Depuis le 1er novembre 2019, la complémentaire santé solidaire (CSS) remplace par un contrat unique les deux anciens dispositifs de la CMU-C (couverture maladie universelle) et de l'ACS (aide au paiement d'une complémentaire santé). À Grenoble, près de 6 400 enfants âgés de moins de 18 ans sont couverts par la CSS, et près de 850 jeunes âgés de 18 à 25 ans. La baisse du nombre d'allocataires avec l'avancée en âge peut s'expliquer en partie par un phénomène de non-recours à la complémentaire santé, plus particulièrement observé chez les jeunes⁴. La part des enfants bénéficiaires est plus élevée à Grenoble (28 %) qu'à l'échelle de la France (25 %) ; celle des jeunes est similaire.

⁴ Le non-recours à la couverture maladie universelle complémentaire, Odénore, novembre 2016.

Part de la population bénéficiaire de la CSS	Moins de 18 ans	18-25 ans
Grenoble	28%	16%
France métropolitaine	25%	16%
CNAM, 2020		

Des inégalités sociales et territoriales de santé qui se manifestent dès la petite enfance

Lors de l'année scolaire 2020-2021, 4730 enfants scolarisés en maternelle ont été dépistés lors des bilans de santé effectués par le service municipal de santé scolaire, soit plus de 90 % des élèves scolarisés. Entre les années scolaires de 2018-19 et 2020-21, 380 enfants ont été vus en plus afin de rattraper les cohortes non vues lors des confinements. Au travers le dépistage, différentes données de santé peuvent être collectées : la couverture vaccinale, le poids, les troubles visuels et auditifs, l'état dentaire, les troubles du comportement et du langage.

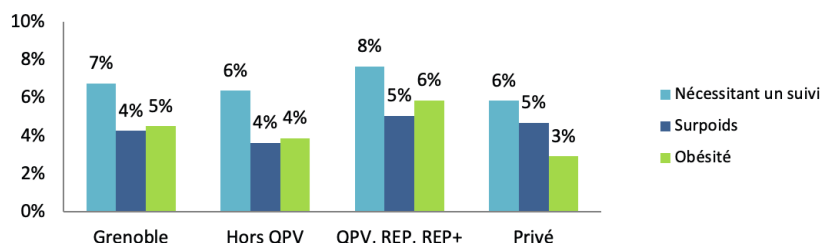
Lors des bilans de santé, des avis peuvent être émis, ils forment des signaux de problématiques de santé rencontrées par l'enfant et qui ne font pas état d'une prise en charge au moment de l'évaluation. Pendant l'année scolaire 2020-2021, 1 477 avis de réorientation vers des soins ont été rapportés par les infirmières du service de Santé Scolaire. Sont réalisés en moyenne 1 avis pour 3 enfants vus, sachant que des enfants peuvent en cumuler plusieurs. En effet, pour 433 enfants concernés par au moins un avis, 532 avis ont été émis.

⁵ L'enfant est diagnostiqué en surpoids lorsque l'Indice de Masse Corporelle (IMC), indiquant un rapport poids/taille, est supérieur à la courbe du 97^e percentile.

Le surpoids⁵ forme le principal marqueur d'inégalités sociales chez les enfants. Parmi les 1 599 enfants scolarisés en Grande Section durant l'année scolaire 2020-21, 140 enfants sont en situation de surpoids (dont obésité), soit 9 % de l'ensemble des élèves diagnostiqués. Parmi ces enfants, on compte 72 enfants en situation d'obésité, soit 4 % de l'ensemble des enfants examinés.

Au sein des classes de grande section situées en quartiers prioritaires (QPV) ou réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+), 11% des enfants examinés ont été diagnostiqués en surpoids et obésité (67 enfants dont 36 en situation d'obésité), soit un taux supérieur à celui enregistré par les écoles hors quartiers prioritaires (8 %) ainsi que par les écoles privées (7 %).

Taux d'enfants en surpoids et obésité en GS de maternelle par type d'école



Source : Service santé scolaire 2020-21, DSPE, Ville de Grenoble

Les indicateurs de santé bucco-dentaire et troubles visuels indiquent l'état de santé général des enfants scolarisés en grande section à Grenoble mais ne permettent pas de distinguer des inégalités fortes entre les différents types d'école étant donné l'âge des enfants et les biais qui peuvent altérer les résultats des dépistages.

- Sur l'année scolaire 2020-21, 143 enfants scolarisés en grande section nécessitent des soins dentaires, soit 9 % de l'effectif total des enfants diagnostiqués. Parmi ces enfants non soignés, 89 ont 1 à 4 caries (soit 6 % de l'ensemble des élèves examinés) et 54 ont plus de 4 caries (soit 3%).
- Par ailleurs, environ 230 enfants scolarisés en grande section sont porteurs de lunettes. 176 avis portant sur des problématiques visuelles ont été émis.

L'état dentaire et les troubles visuels⁶ des enfants posent principalement un enjeu à long terme d'accès aux soins. Le service santé scolaire observe plus finement les enfants ayant eu avis et n'ayant pas bénéficié de prise en charge par la suite ; ainsi, pour l'ensemble des enfants scolarisés en maternelle au sein d'école QPV, le taux d'accès aux soins derrière un avis est nettement inférieur aux autres établissements. Le service de santé scolaire effectue un suivi pour ces enfants n'ayant pas bénéficié de soins. En moyenne, plus de 6 % des enfants scolarisés dans des écoles situées sous le gradient social ont bénéficié de ce suivi contre moins de 4 % pour les autres enfants grenoblois⁷.

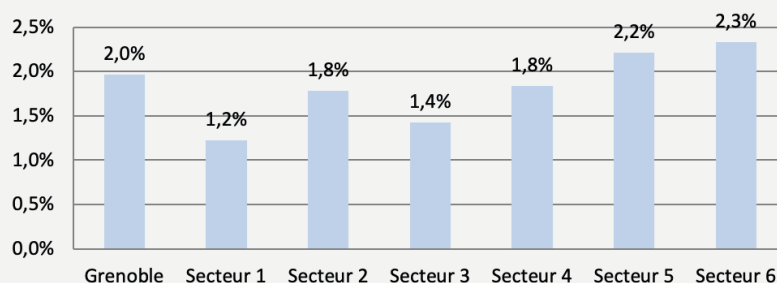
Un dépistage du handicap de plus en plus tôt

Les versements de l'AEEH⁸ par la CAF permettent de mieux connaître les effectifs d'enfants handicapés qui vivent dans une collectivité ; néanmoins, n'en bénéficient que les enfants pour lesquels non seulement le handicap a été reconnu, mais également le dossier instruit et validé par la Maison de l'autonomie du département.

En passant de 500 à 710 AEEH versées entre 2015 et 2020, la Caf rapporte une hausse de +43 % du nombre de bénéficiaires à Grenoble, qui, plutôt que de traduire une hausse du nombre d'enfants en situation de handicap, laisse penser un dépistage de plus en plus précoce ainsi que d'une meilleure prise en charge et accompagnement des familles vers le recours à l'allocation (voir tableau ci-dessous). La tendance est similaire à l'échelle nationale.

Grenoble compte ainsi 2 % d'enfants bénéficiaires de l'AEEH parmi sa population de moins de 20 ans, un taux compris entre la moyenne nationale (2,1 %) et départementale (1,8 %). Certains secteurs (5 et 6) accueillent davantage d'enfants, dans les écarts relativement peu significatifs (2,2 % et 2,3 %).

Part des bénéficiaires AEEH sur les moins de 20 ans par secteur



Source : Caf, 2020
Exploitation : Mission observation Ville-CCAS de Grenoble

⁶ Acuité visuelle : évaluation de la capacité de l'œil à percevoir des détails à longue distance. On considère qu'un enfant est atteint d'un trouble visuel lorsque son acuité est inférieure ou égale à 8/10.

⁷ Rapport d'Activité pôle médical, service santé scolaire, 2020-2021.

⁸ L'AEEH est une Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé. Elle aide les familles dans la prise en charge des soins par une compensation des frais induits par le handicap de l'enfant et de financer l'embauche d'une aide extérieure. Pour bénéficier de l'AEEH, l'enfant concerné doit avoir moins de 20 ans et présenter un taux d'incapacité d'au moins 80 % (ou d'au moins 50 % dans certaines conditions).

Bénéficiaires de l'AEEH à Grenoble	2015	2020
Moins de 2 ans	16	26
3 à 5 ans	63	90
6 à 11 ans	199	287
12 à 15 ans	109	190
16 à 20 ans	111	120
Total	498	713

Source : Caf, 2015 et 2020

04

Nos ambitions

Pour Grenoble, ville amie des enfants, ce bien commun qu'est l'éducation repose sur une alliance éducative animée par toute une communauté composée d'enfants, de jeunes, de parents, d'associations, de professionnels de l'éducation, de la santé, du social et de l'animation, ainsi que d'institutions partenaires. La Ville et son CCAS ont souhaité élaborer en commun un projet éducatif global socle qui permettra d'orienter l'ensemble de leurs actions entre 2022 et 2027, afin de proposer à chaque jeune Grenoblois un parcours éducatif de qualité.

Le projet s'articule autour de trois ambitions que sont :

- 1 | Permettre à chacun-e de s'épanouir et bien grandir en luttant contre les inégalités,
- 2 | Agir pour une coopération éducative de la naissance à l'âge adulte,
- 3 | Favoriser l'émancipation de l'enfant et du jeune comme écocitoyen en développant son pouvoir d'agir.

4.1 | Permettre à chacun-e de s'épanouir et bien grandir en luttant contre les inégalités

Garantir un accueil inconditionnel

Grenoble est une ville ouverte. Notre objectif est d'adapter et de coordonner les missions et les actions en réponse aux attentes particulières des enfants, des jeunes et de leurs familles en accueillant chacun, quelle que soit sa condition, son origine, son appartenance ou sa situation.

Notre ambition est de favoriser l'accès pour tous-tes aux activités proposées, et de lutter contre le non-recours quels que soient les freins et de reconnaître le droit aux vacances.

La réduction des inégalités passe aussi par la possibilité d'être renseigné directement, et pas seulement de manière dématérialisée.

S'adapter à la singularité de chacun

Chaque enfant est unique. Par conséquent, le projet revendique l'inclusion de tous les enfants, avec un handicap reconnu ou pas, sur tous les temps éducatifs, dans un cadre respectant leurs besoins et leurs aspirations. Il s'agit de créer les conditions d'un accueil personnalisé dans un cadre collectif, par l'accompagnement des professionnels.

Lutter contre les inégalités et favoriser les mixités

Les actions du projet éducatif doivent permettre à des personnes issues de milieux sociaux différents de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et se comprendre. Porter une attention aux plus fragiles, renforcer la mixité sociale et intergénérationnelle favoriser la lutte contre les inégalités sont la clé de voûte de ce projet éducatif.

Cette ambition renvoie notamment à la volonté de partager les enjeux du vivre-ensemble et la force du collectif. Les espaces d'accueil sont pensés comme des espaces de confiance, de mixité sociale et de genre. Il convient en effet de lutter contre les stéréotypes et les représentations pour permettre à chaque enfant de se connaître et de reconnaître l'autre.

Offrir les conditions propices au bien-être physique et psychique

Le projet vise l'épanouissement de l'enfant et du jeune, qui passe notamment par sa santé. Il s'agit de l'aider à traverser certains moments difficiles, à gérer ses tensions, être en capacité de travailler sur sa propre estime et aller vers un mieux-être par la mise en place des conditions nécessaires au maintien et /ou à l'amélioration de sa santé. Il est important d'aider l'enfant et les jeunes à développer la connaissance de soi, et sa capacité à exprimer ce qu'il ressent par le langage.

L'ensemble de la communauté éducative doit être en mesure de promouvoir l'éducation à la santé, d'être à l'écoute et d'agir en prévention : alimentation, sommeil, écran, psychomotricité, compétences psychosociales. La santé passe également par l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives.

ORIENTATION 1		ORIENTATION 2		ORIENTATION 3		ORIENTATION 4	
Garantir un accueil inconditionnel		S'adapter à la singularité de chacun		Lutter contre les inégalités et favoriser les mixités		Offrir les conditions propices au bien-être physique et psychique	
ACTIONS	DISPOSITIF*	ACTIONS	DISPOSITIF*	ACTIONS	DISPOSITIF*	ACTIONS	DISPOSITIF*
Des équipements municipaux ouverts à tous les publics		Un enfant accueilli dans son individualité au sein du collectif		Développer les actions "d'aller vers"		Développement d'actions pour la promotion de la santé	
▶ Permettre des accueils éducatifs collectifs et inclusifs	PE PEDT CTG	▶ Développer un accueil universel des enfants à besoins particuliers et/ou en situation de handicap en crèche, accueil péri-extrascolaire, établissements sportifs et culturels et écoles	PE CTG PEDT	▶ Développer les actions "d'aller-vers" dans les domaines éducatif, culturel, sportif, santé et social	PE CTG	▶ Actions de développement du langage chez l'enfant et le jeune	PE CTG PEDT CLAS
▶ Favoriser des espaces dédiés à la jeunesse	PE CTG	▶ Renforcer la prise en compte de l'allophonie, ouverture au Monde	PE	▶ Soutenir l'accès aux cultures, activités sportives et aux loisirs en particulier pour les enfants et les jeunes le plus défavorisés	PE CTG	▶ Bilans de santé scolaire, dépistages et sensibilisation aux thématiques liées aux conduites addictives	PE CTG
▶ Ouvrir les équipements culturels aux enfants et aux jeunes en situation de précarité	PE	▶ Créer des aménagements d'espaces, d'activités et de matériels adaptés	PE CTG PEDT			▶ Repérer les facteurs de risque et les situations d'enfance en danger dans les structures d'accueils collectifs	PE
Des équipements accessibles par une tarification modulée		La reconnaissance de besoins parentaux différenciés		Travailler la facilitation pour les usagers		Favoriser et développer l'égalité fille/garçon depuis le plus jeune âge	
▶ Adapter la tarification des équipements éducatifs pour les rendre accessibles au plus grand nombre	PEDT CTG PE	▶ Accompagner les parents et les professionnels sur la fonction parentale	PE CTG PEDT CLAS	▶ Aider au départ en vacances en famille (sorties, séjours, accompagnement)	PE CTG	▶ Développer la pratique féminine et la mixité dans le sport	PE PEDT
▶ Adapter la tarification des équipements culturels et sportifs pour les rendre accessibles et attractifs pour les moins de 25 ans	PE	▶ Appliquer des protocoles d'Accueils individualisés prenant en compte des allergies alimentaires dans les restaurants scolaires	PE PEDT CTG	▶ Accompagner physiquement au rendez-vous selon les besoins des enfants et jeunes	PE	▶ Dégenrer les cours et espaces publics éducatifs	PE PEDT
				▶ Fournitures scolaires gratuites pour les plus précaires	PE	▶ Lutter contre les inégalités de genres	PE
Des équipes qualifiées pour un accueil de qualité		Des équipements adaptés à la singularité de l'utilisateur		Maintenir des lieux de mixité			
▶ Assurer la qualité des accueils avec des équipes professionnelles formées	PE PEDT	▶ Adapter les locaux et le matériel pédagogique au public à besoins particuliers	PE PEDT CTG	▶ Créer des espaces de jeux intergénérationnels	PE		
▶ Assurer la qualité des accueils avec des équipes professionnelles qualifiées et diplômées	PE PEDT CTG	▶ Développer des pratiques culturelles et sportives adaptées aux enfants à besoins spécifiques	PE PEDT	▶ Créer des espaces de rencontres entre les populations	PE		
		▶ Agir pour le bien-être émotionnel	PE PEDT CTG	▶ Favoriser la dynamique d'éducation populaire	Educ pop		

* PE : Projet Educatif

CTG : Convention Territoriale Globale

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

PEDT : Projet Educatif De Territoire

PRE : Parcours de réussite éducative

4.2 | Agir pour une coopération éducative de la naissance à l'âge adulte

Favoriser la cohérence éducative

L'enfant et le jeune évoluent dans différents lieux qui sont autant d'espaces de socialisation et de vie. Favoriser la cohérence éducative passe par la lutte contre la segmentation des temps éducatifs de l'enfant et du jeune. Sa journée, sa semaine sont appréhendés dans leur globalité.

Le parcours de l'enfant et de sa famille est accompagné avec une attention particulière sur les moments charnières de passage et de transition, par une coordination et un maillage fin des actions menées.

Renforcer les partenariats au sein de la communauté éducative

L'ambition est d'une approche globale citoyenne, visant à développer l'action éducative au-delà de la famille ou de l'école. Elle correspond à une articulation des espaces et du temps, visant à donner leur place aux enfants et aux jeunes dans la société locale par la mobilisation de tous les acteurs éducatifs: parents, enfants et jeunes, associations d'éducation populaire, culturelles, sportives et citoyennes, enseignants, institutions etc. Le but recherché est de favoriser un lien social fort pour l'enfant et sa famille, sur un territoire, entre pairs, et avec des adultes de référence qui forment leur entourage, pour bâtir un ensemble de repères et de références partagées.

Soutenir les différentes formes de parentalités

La famille est au centre de la socialisation de l'enfant. À ce titre, il convient d'accompagner la fonction parentale avec bienveillance et sans jugement, avant même la naissance. L'enjeu consiste donc à développer une coopération éducative avec les familles, en valorisant les compétences et en accueillant la singularité. La voix des parents et des enfants est pleinement prise en compte pour mieux les accompagner dans leur parcours et leur socialisation.

ORIENTATION 1

ORIENTATION 2

ORIENTATION 3

Favoriser la cohérence éducative		Renforcer les partenariats au sein de la communauté éducative		Soutenir les différentes formes de parentalités	
ACTIONS	DISPOSITIF	ACTIONS	DISPOSITIF	ACTIONS	DISPOSITIF
Une offre éducative culturelle		Reconnaître la place des parents comme 1ers éducateurs		Développer des actions de santé-prévention	
▶ Proposer des parcours d'éducation artistique et culturelle de la crèche au lycée	PE PEDT	▶ Assurer une présence dans tous les quartiers de Lieux d'Accueil Enfant-Parent	PE CTG	▶ Développer l'alimentation bio et/ou local. Offrir un menu végétarien quotidien	PE
▶ Développer des temps de lecture de la crèche au jeune adulte	PE PEDT CLAS	▶ Développer les actions d'allers vers les parents	PE CTG	▶ Sensibiliser et lutter contre l'épuisement parental	PE CTG
▶ Développer les temps musicaux (intervention de musicien-nes intervenant-es en temps périscolaire ...)	PE PEDT	▶ Associer les parents aux décisions éducatives de la Ville	PE PEDT	▶ Mener des actions de prévention de l'addiction aux écrans	PE PEDT
▶ Développer les temps dédiés à la culture scientifique	PE PEDT				
Une offre éducative sportive		Reconnaître la place de l'enfant dans le parcours éducatif		Inclusion de l'ensemble des parents	
▶ Accueil sportif de proximité pour la jeunesse (sport et quartiers)	PE	▶ Favoriser des temps d'échange et d'écoute Recueil de paroles	PE PEDT	▶ Aider à la parentalité en matière de handicap	PE CTG
▶ Accompagner l'EPS scolaire : savoir nager, savoir rouler à vélo, évènements sportifs, ski...	PE PEDT	▶ Rendre l'enfant acteur de son parcours éducatif	PE PEDT	▶ Organiser des sorties Montagne en famille	PE
▶ Proposer des parcours d'activités physiques et sportives en temps périscolaire, extrascolaire et en crèche	PE PEDT	▶ Une Ville à hauteur d'enfant	PE	▶ Renforcer la place des pères dans les équipements	PE CTG
▶ Organiser des sorties montagne (scolaires primaires collèges lycées, extrascolaires, familles)	PE PEDT			▶ Faire une place à toutes les formes de familles (monoparentale, homoparentale...) et à la diversité	PE
Une offre éducative cohérente et sans rupture		Déployer une gouvernance partagée et adaptée aux besoins des populations			
▶ Coordonner l'accompagnement à la scolarité	PE PEDT CLAS	▶ Partenariats internes CCAS/Ville	PE		
▶ Adapter l'offre éducative aux âges et aux besoins	PE PEDT	▶ Partenariats externes	PE PEDT CTG CLAS Cité éducative PRE		
▶ Déployer des dispositifs passerelles	PE PEDT PRE	▶ Mise en œuvre d'une assemblée éducative	PE		
▶ Coordonner l'action éducative entre les institutions compétentes	PEDT Cité éducative CTG CLAS PRE				

* PE: Projet Educatif

CTG: Convention Territoriale Globale

CLAS: Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

PEDT: Projet Educatif De Territoire

PRE: Parcours de réussite éducative

4.3 | Favoriser l'émancipation de l'enfant et du jeune comme écocitoyen en développant son pouvoir d'agir

Rassembler les conditions pour être un-e citoyen-ne ouvert-e et responsable

Notre ambition est d'accompagner les jeunes à devenir les citoyens de demain, ouverts sur la diversité du monde et exerçant leur esprit critique et engagés dans la vie de la cité.

Il est essentiel d'éveiller le tout-petit aux questions environnementales en créant les conditions d'un dialogue avec le sensible (tester, toucher, écouter, regarder, s'étonner...). Il faut aider et accompagner les jeunes à changer le monde, leur permettre d'être acteurs de leur propre vie en favorisant l'exercice de leurs droits, favoriser la solidarité entre pairs, développer la communication non-violente. L'accès à l'offre culturelle et aux sorties éducatives font partie de cette dynamique.

Permettre au (à la) jeune citoyen-ne d'agir dans son environnement

Une ville à hauteur d'enfant, c'est une ville sécurisée et épanouissante, qui protège et assure les droits de l'enfant et des jeunes. Afin d'y parvenir, l'enjeu est de développer chez ces derniers le goût de la découverte du monde et la possibilité de s'y aventurer dans un environnement apaisé.

Donner du pouvoir d'agir aux jeunes, leur donner l'envie de s'engager et de participer à la vie de la cité, contribue à les aider à devenir des citoyen-nes investi-es, notamment dans leur ville et quartier.

Le projet devra faciliter l'accès aux pratiques sportives et culturelles, notamment en montagne. L'enjeu est de développer davantage le rapport à la nature et de donner un même accès pour tous les enfants à l'environnement :

- 1) une capacité à comprendre et à appréhender concrètement le monde qui les entoure, ainsi qu'une relation émotionnelle avec lui, afin qu'ils puissent agir pour le préserver.
- 2) l'apprentissage des savoirs pratiques, qui développe la résilience et le lien au réel tout en dépensant moins.

Il s'agit de développer les capacités et donner envie de bouger les us/coutumes et pratiques, aider et accompagner l'autre, vivre en société dans le respect des différences

Assurer un cadre d'éveil, d'apprentissage et de vie, garant des sécurités

Il s'agit ici d'offrir aux enfants des équipements publics et des espaces extérieurs agréables à vivre, qui facilitent les apprentissages et soient aussi des outils pédagogiques et d'accueil agréables et sécurisants. Le but est de respecter le rythme des enfants et des jeunes en travaillant le rapport au temps : notamment prendre son temps, s'autoriser à s'ennuyer.

ORIENTATION 1

ORIENTATION 2

ORIENTATION 3

Rassembler les conditions pour être un-e citoyen-ne ouvert-e et responsable		Permettre au (à la) jeune citoyen-ne d'agir dans son environnement		Assurer un cadre d'éveil, d'apprentissage et de vie, garant des sécurités	
ACTIONS	DISPOSITIF	ACTIONS	DISPOSITIF	ACTIONS	DISPOSITIF
Renouer avec le vivant		L'enfant ou le jeune acteur dans ses environnements naturels et/ou urbains		Des établissements municipaux sécurisants et sûrs	
▶ Mettre les enfants et les jeunes en contact régulier avec la nature dès le plus jeune âge	PE PEDT	▶ Développer une conscience et un respect de son écosystème, sensibiliser à la condition animale	PE PEDT	▶ Sanctuariser les entrées Place(s) aux enfants	PE PEDT
▶ Instaurer des habitudes de consommation (alimentaire) saines et durables au quotidien	PE PEDT	▶ Généraliser le savoir rouler à vélo avant l'entrée en 6 ^{ème}	PE PEDT	▶ Améliorer la qualité de l'air intérieur	PE PEDT
▶ Créer un jardin pédagogique dans chaque établissement	PE PEDT	▶ Sensibiliser les jeunes aux questions de gaspillage alimentaire et de gestion des ressources naturelles.	PE PEDT	▶ Poursuivre la rénovation thermique des établissements d'accueils collectifs	PE PEDT
▶ Végétaliser et diversifier les usages des cours (EAJE, centres de loisirs, écoles, équipements jeunes)	PE PEDT	▶ Former des médiateurs éco-citoyens.	PE PEDT	▶ Former les professionnels et équipes pour accompagner l'enfant et le jeune	PE
▶ Promouvoir les espaces naturels comme lieux d'apprentissage	PE PEDT	▶ Familiariser aux savoirs pratiques (cuisiner, cultiver, fabriquer, réparer...)	PE PEDT		
Développer la place de l'enfant et du jeune comme écocitoyen-ne dans sa cité		Permettre à l'enfant et au jeune d'être autonome		Des établissements municipaux garants d'une qualité environnementale	
▶ Sensibiliser à la réduction des déchets	PE PEDT	▶ Poursuivre le travail avec les lycéens pour favoriser la participation des 16-18 ans (Budget participatif)	PE	▶ Mettre en accessibilité des établissements	PE
▶ Promouvoir le numérique vert	PE	▶ Favoriser la citoyenneté depuis le plus jeune âge	PE PEDT	▶ Former les enfants et les jeunes aux gestes de premiers secours	PE PEDT
▶ Créer davantage de lieux ressources pour exprimer les talents des jeunes	PE CTG	▶ Transmettre la pratique de la démocratie participative tout au long de la scolarité	PE PEDT	▶ Prendre en compte la qualité environnementale des fournitures et du mobilier	PE PEDT
▶ Promouvoir la pratique de l'école dehors	PE PEDT	▶ Développer un numérique éducatif adapté aux capacités des enfants et des jeunes	PE PEDT		

* PE: Projet Educatif

CTG: Convention Territoriale Globale

CLAS: Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

PEDT: Projet Educatif De Territoire

PRE: Parcours de réussite éducative

05

Gouvernance et évaluation du projet

Ce projet éducatif a vocation à structurer l'ensemble des interventions portées auprès des enfants et des jeunes. Il s'est notamment nourri des échanges menés lors de la semaine de l'éducation, d'un dialogue régulier entre élu-es thématiques pilotes du projet éducatif, d'un diagnostic de territoire concerté, enrichi d'un constat social approfondi et alimenté par le recueil de paroles et des premiers échanges avec les partenaires.

Gouvernance

L'assemblée éducative est l'instance de pilotage du projet. Elle se réunit une fois par an. Elle rassemble les acteurs éducatifs du territoire grenoblois qui portent et alimentent le projet en proximité. Cette assemblée observe et analyse les orientations du projet éducatif. Elle assure un pilotage stratégique en matière de grandes orientations éducatives du projet.

La mise en œuvre se fera sur la base de groupes de travail thématiques et de comités techniques de proximité. La structuration et l'organisation de ces instances opérationnelles seront à l'alimentation du projet éducatif et pourront évoluer en fonction des grandes orientations validées en assemblée éducative.

Évaluation

Au-delà des évaluations demandées par les dispositifs contractuels dédiés, l'évaluation du projet éducatif sera soumise à l'assemblée éducative qui assurera un suivi global de sa mise en œuvre. Des évaluations ciblées d'actions seront organisées afin d'accompagner les réorientations et consolidations éventuelles.

